



SAGE SARTHE AVAL

FICHE D'IDENTITÉ

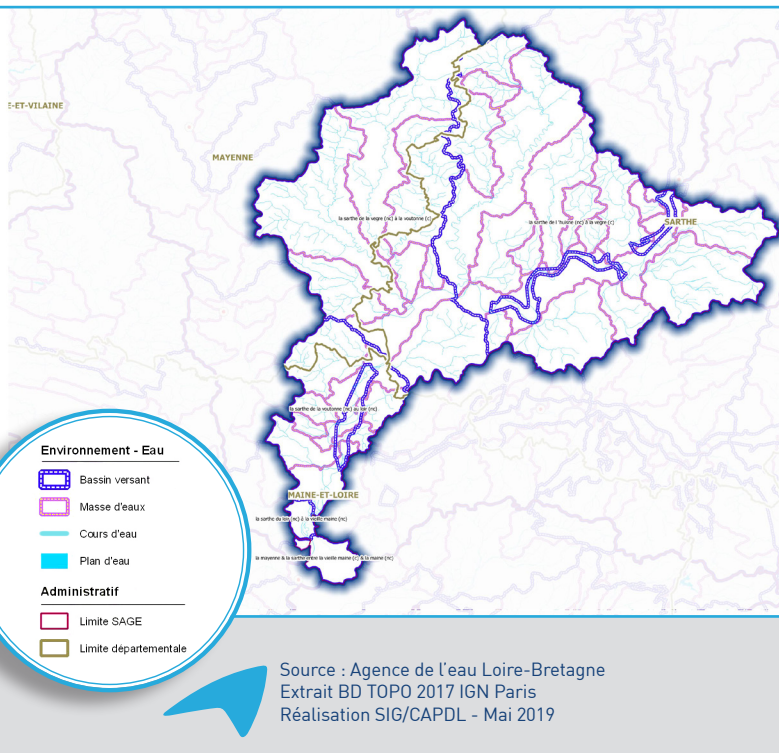
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Laboratoire National de Recherche pour les Systèmes d'Élevage Rural



Mai 2023

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

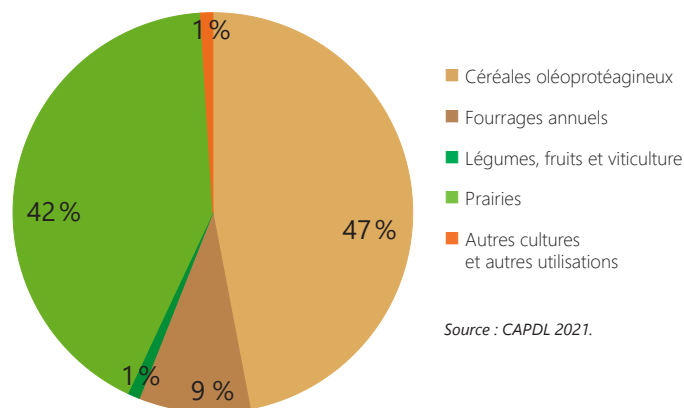
- Territoire à cheval entre la Sarthe (72), la Mayenne (53) et le Maine-et-Loire (49).
- 2 200 km de cours d'eau, confluence avec le Loir et la Mayenne pour former la Maine.
- 179 communes concernées, environ 250 000 habitants.
- État d'avancement : le SAGE a été adopté le 18 décembre 2019 par la CLE et a été approuvé par arrêté inter préfectoral le 10 juillet 2020.

Présidence	Antoine d'AMECOURT
Portage	Syndicat du Bassin de la Sarthe
Conseiller Chambre d'agriculture	Marion MOINEAU
Élus Chambre d'agriculture	Thierry HAMARD (49), Jérôme PLARD (53), Michel DAUTON (72)

AGRICULTURE

- 2 900 exploitations agricoles.
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
 - 9,3 millions de m³ d'eau superficielle,
 - 7,3 millions de m³ d'eau de surface (source : BNPE 2020).

OCCUPATION DES SOLS



EAU

- 31 zones hydrographiques.
- 31 masses d'eau superficielles.
- 11 masses d'eau souterraines.
- 6 captages Grenelle :
 - Le Theil/la Touche (72),
 - La Houlberdière (53),
 - L'Ecrille (53),
 - La Fortinière (53),
 - Le Moulin de Rousson (53),
 - Le Grand Rousson (53).

2727
km²

84%
de terres agricoles

179
communes concernées,
soit environ 250 000 habitants



SAGE SARTHE AVAL

FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Label AgriBio France



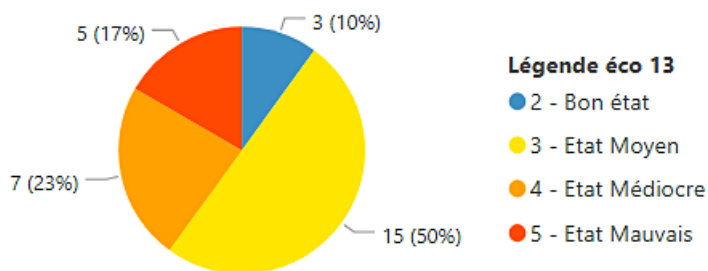
PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

- 5 concernent les pollutions diffuses : captages prioritaires de l'Est mayennais et de la vallée de l'Erve, captages Saint-Pierre-sur-Orthe, captages prioritaires sarthois.
- Un contrat territorial signé en 2021 sur l'ensemble du bassin de la Sarthe Aval et un sur le secteur aval (basses vallées angevines).

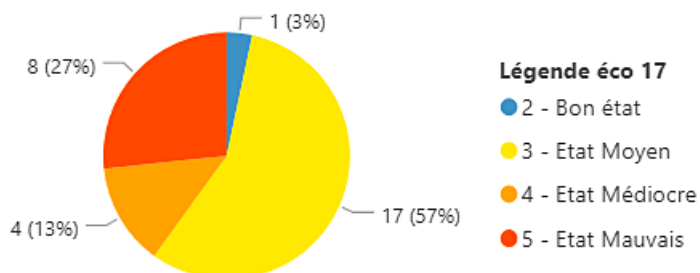
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Seule une masse d'eau du SAGE atteint un bon état écologique en 2017. On notera que ce chiffre est en baisse par rapport à 2013. Entre 2013 et 2017, le pourcentage des cours d'eau en mauvais état est passé de 17 à 27 %. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par une augmentation des connaissances sur certaines masses d'eau.

État écologique 2013



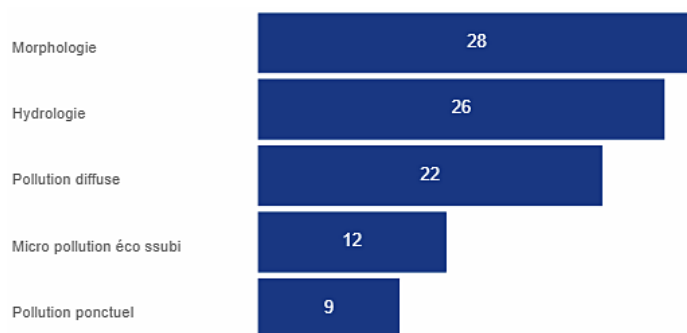
État écologique 2017



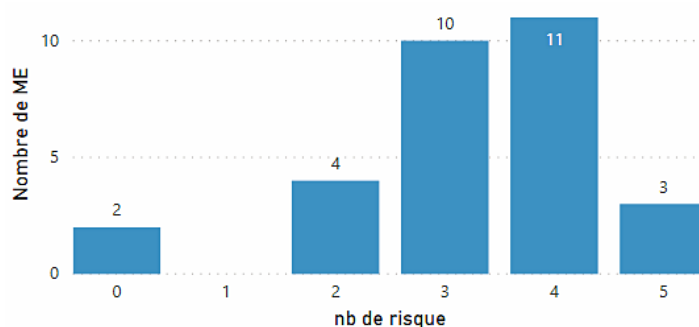
PRESSIONS

2 masses d'eau n'ont pas de pression significative. 80 % des masses d'eau ont au moins 3 types de pression les déclassant. Les principales pressions présentes sur ce SAGE sont les pressions morphologie, hydrologie et pollution diffuse.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



57%

des masses d'eau en état écologique moyen

73%

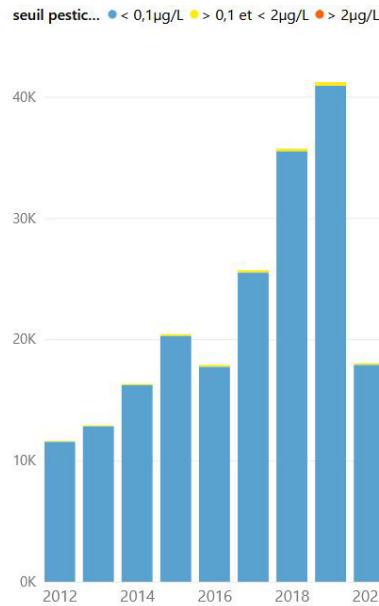
des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse

QUALITÉ DE L'EAU

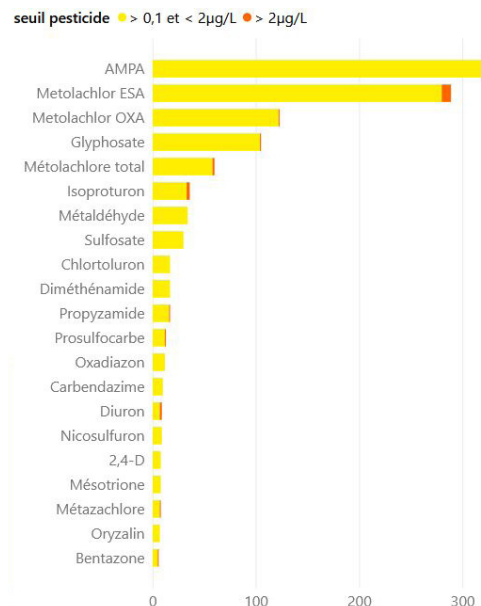
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (60 %). On retrouve ensuite des herbicides (34 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



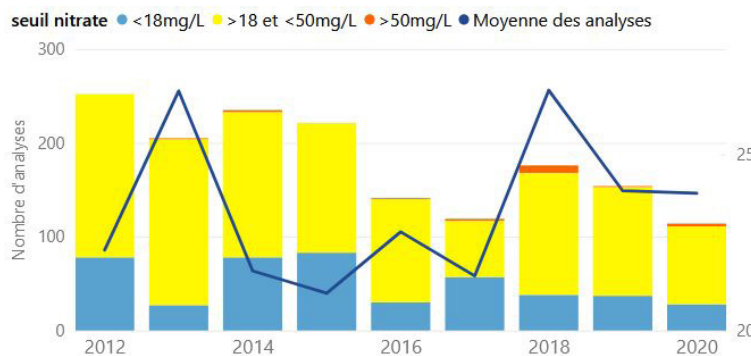
NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

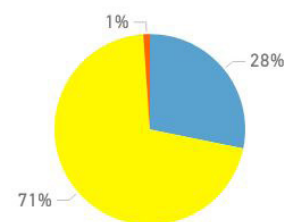
28 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



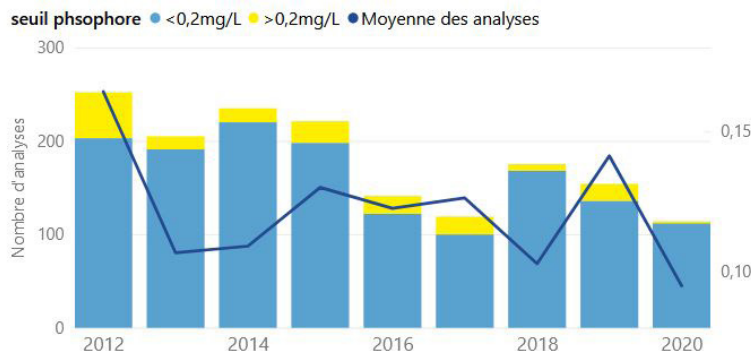
PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

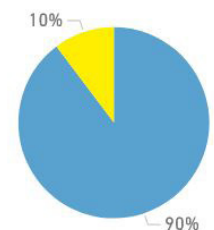
90 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





SAGE SARTHE AVAL

FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Label AgriBio
Paysan



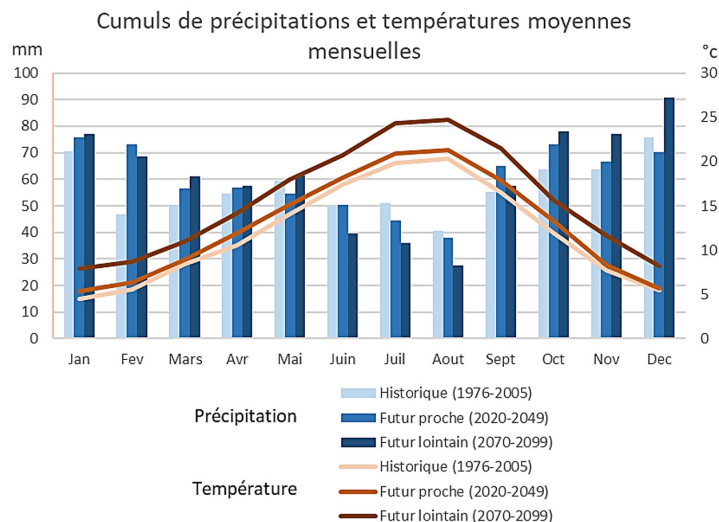
ENJEUX MAJORITAIRES

- **Améliorer l'hydrologie et la morphologie des cours d'eau et préserver les milieux aquatiques :**
 - amélioration de la continuité écologique,
 - inventaire et caractérisation des zones humides,
 - protection dans les documents d'urbanisme.
- **Mieux aménager le territoire :**
 - inventaire du bocage et protection des haies dans les documents d'urbanisme.
- **Mieux gérer les usages via une gestion qualitative et quantitative :**
 - définition des volumes annuels maximums,
 - gestion collective de l'irrigation,
 - connaître et maîtriser l'impact des plans d'eau,
 - pratiques agricoles.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Interdiction de destruction des zones humides :**
 - exception possible pour les réserves de substitution,
 - impact potentiel sur les réserves collinaires.
- **Interdiction de remplissage des plans d'eau en période d'étiage :**
 - dans le cadre de la disposition 7D-5 du SDAGE.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 10 mm

Futur proche

- 40 mm

Futur lointain



SAGE SARTHE AVAL

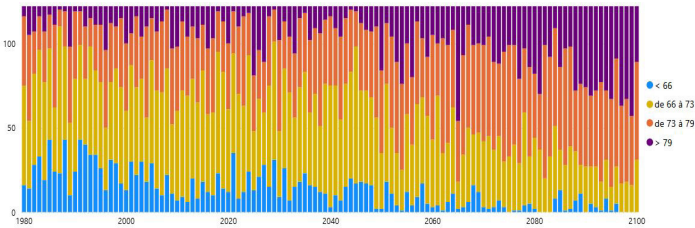
FICHE D'IDENTITÉ



Mai 2023

VOLAILLE

ITH avicole (juin à septembre)



L'« ith » est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

➤ Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation et augmentation des besoins en eau,
- diminution de la taille des œufs,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la croissance,
- atteinte sur la paroi intestinale entraînant une perte d'absorption et une diminution des défenses immunitaires,
- augmentation de la mortalité par étouffement.

MAÏS

Récolte du maïs

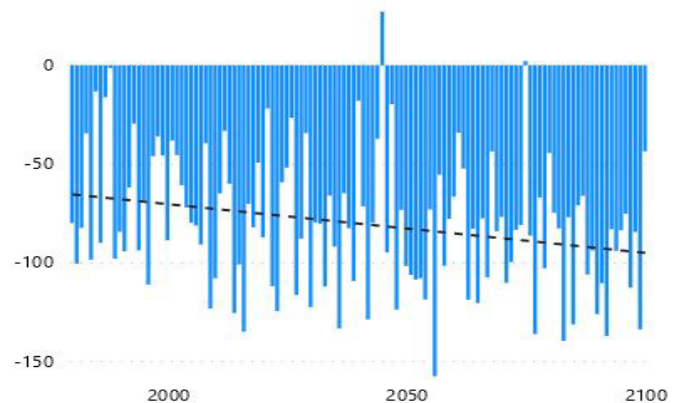
● ensilage ● récolte grain



➤ Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



➤ Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

➤ Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

